

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 30/09/2022

VACCINATION CONTRE LA VARIOLE DU SINGE

Des possibilités ouvertes dans deux pharmacies bretonnes

La campagne de vaccination préventive contre le virus de la variole du singe a été lancée en France au début du mois de juillet auprès des personnes particulièrement à risque d'exposition. En Bretagne, 9 centres de vaccination sont ouverts dans les CEGIDD (centre gratuit d'information de dépistage et de diagnostic). A compter de 03/10, deux pharmacies complètent cette offre de vaccination.

Les possibilités de vaccination ont été élargies à compter du 10 août avec le lancement de la vaccination en pharmacie dans le cadre d'une expérimentation nationale. Compte tenu des résultats positifs de cette expérimentation, le Ministère de la Santé et de la Prévention a décidé d'étendre les possibilités de vaccination en permettant aux ARS de la proposer dans de nouvelles pharmacies.

En Bretagne, en concertation avec le Conseil régional de l'Ordre des pharmaciens et l'URPS Pharmaciens, l'ARS Bretagne a désigné deux pharmacies :

A Redon, Pharmacie Barbin

2 Quai Surcouf

RDV par téléphone au 02 99 71 11 02 ou sur www.pharmacie-bardin-redon.giopharm.fr

A Lannion, Pharmacie de Pen Ar ru (Jehannin Tassel)

1 rue des frères Lagadec

RDV par téléphone au 02 96 37 69 85

Contact presse

Direction de cabinet

Département communication

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr
www.bretagne.ars.sante.fr



6, Place des Colombes
CS 14250 – 35042 Rennes Cedex

Répartition de l'offre : besoins en vaccination, capacités techniques et contraintes logistiques

Ces nouvelles possibilités de vaccination sont réparties dans la région en fonction des besoins locaux constatés au regard de l'activité des sites de vaccination existants. Les officines ont été choisies pour leurs capacités techniques à proposer cette vaccination, à s'inscrire dans une démarche globale de prévention (conseils, orientation vers le dépistage...) mais aussi car elles comptent déjà parmi leur patientèle des personnes potentiellement ciblées par cette campagne (notamment des patients suivant un traitement antirétroviral de protection pour une personne séronégative exposée au VIH (PrEP ou prophylaxie pré-exposition).

Les spécificités du circuit logistique impliquant les pharmacies à usage intérieur des établissements de santé ne permettent pas de proposer, à ce stade, un élargissement à l'ensemble des pharmacies du territoire. Les contraintes de conservation du vaccin – avec l'impératif d'utiliser les doses décongelées dans un laps de temps restreint – impliquent par ailleurs que chaque site s'adresse à un public cible suffisamment large pour optimiser l'utilisation des doses.

Au total 12 sites de vaccination en Bretagne sont désormais proposés en Bretagne : liste disponible sur www.sante.fr

Une vaccination destinée aux personnes les plus à risque d'exposition

Pour rappel, la vaccination préventive contre le virus de la variole du singe, d'abord réservée à l'entourage des personnes malades, s'est intensifiée depuis le 11 juillet avec son ouverture aux personnes les plus à risque d'exposition. Comme le recommande la Haute autorité de santé, cette vaccination est ainsi proposée aux :

- hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH) et les personnes trans, dans les deux cas multipartenaires ;
- personnes en situation de prostitution ;
- professionnels exerçant dans les lieux de consommation sexuelle.

Au 29 septembre, 3 042 injections ont été réalisées dans la région.

Une plateforme téléphonique d'information est ouverte pour répondre aux questions du public sur les symptômes, les traitements, la vaccination et orienter vers les dispositifs de prise en charge.

Monkeypox Info service : 0801 90 80 69
Accessible 7j/7, de 8h à 23h